



LA RIVIÈRE SAINT-JACQUES

MISE EN VALEUR ET PRÉSERVATION

DOCUMENT RÉALISÉ PAR
Alix Tremblay

PROFESSEUR TUTEUR
Gérard Beudet

17 avril 2020

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	p. 1
Localisation	p. 1
Le bassin versant	p. 2
Portion en zone urbaine	p. 4
Historique et évolution du tracé de la rivière	p. 5
Historique du projet	p. 7
PRÉCÉDENT.....	p. 8
Rivière à l'Orme dans l'ouest de l'île de Montréal	p. 8
LES ENJEUX	p. 9
Les usages et grands propriétaires	p. 9
La qualité de l'eau et des berges	p. 10
Les activités humaines.....	p. 11
La faune et la flore	p. 13
L'analyse paysagère	p. 14
PROBLÉMATIQUE ET VISION	p. 18
Schéma de problématique	p. 18
Vision	p. 18
CONCEPTS ET ORIENTATIONS	p. 19
Schéma de concepts	p. 19
Orientation d'aménagement	p. 19
INTERVENTIONS	p. 20
Plan d'ensemble	p. 20
Sécurité et expérience en transport actif	p. 21
Entrée principale du parc	p. 21
Pont cyclable et piéton, pistes cyclables et sentiers multifonctionnels.....	p. 22
Accès aménagés à la rivière Saint-Jacques	p. 23
Gestion de l'eau et sensibilisation.....	p. 23
BIBLIOGRAPHIE	p. 24

MISE EN CONTEXTE



Alix Tremblay, 2020
Rivière Saint-Jacques

Considérée comme un patrimoine collectif des Québécois, l'eau occupe une grande place au Québec (Gouvernement du Québec, 2002). En effet, « L'abondance et la qualité de l'eau que l'on trouve sur le territoire québécois constituent une richesse inestimable. » (Gouvernement du Québec, 2002). Toutefois, les nombreux cours d'eau sillonnant le Québec font face à différents enjeux. Il est donc impératif d'en assurer une meilleure gestion pour être en mesure de les protéger et les préserver.

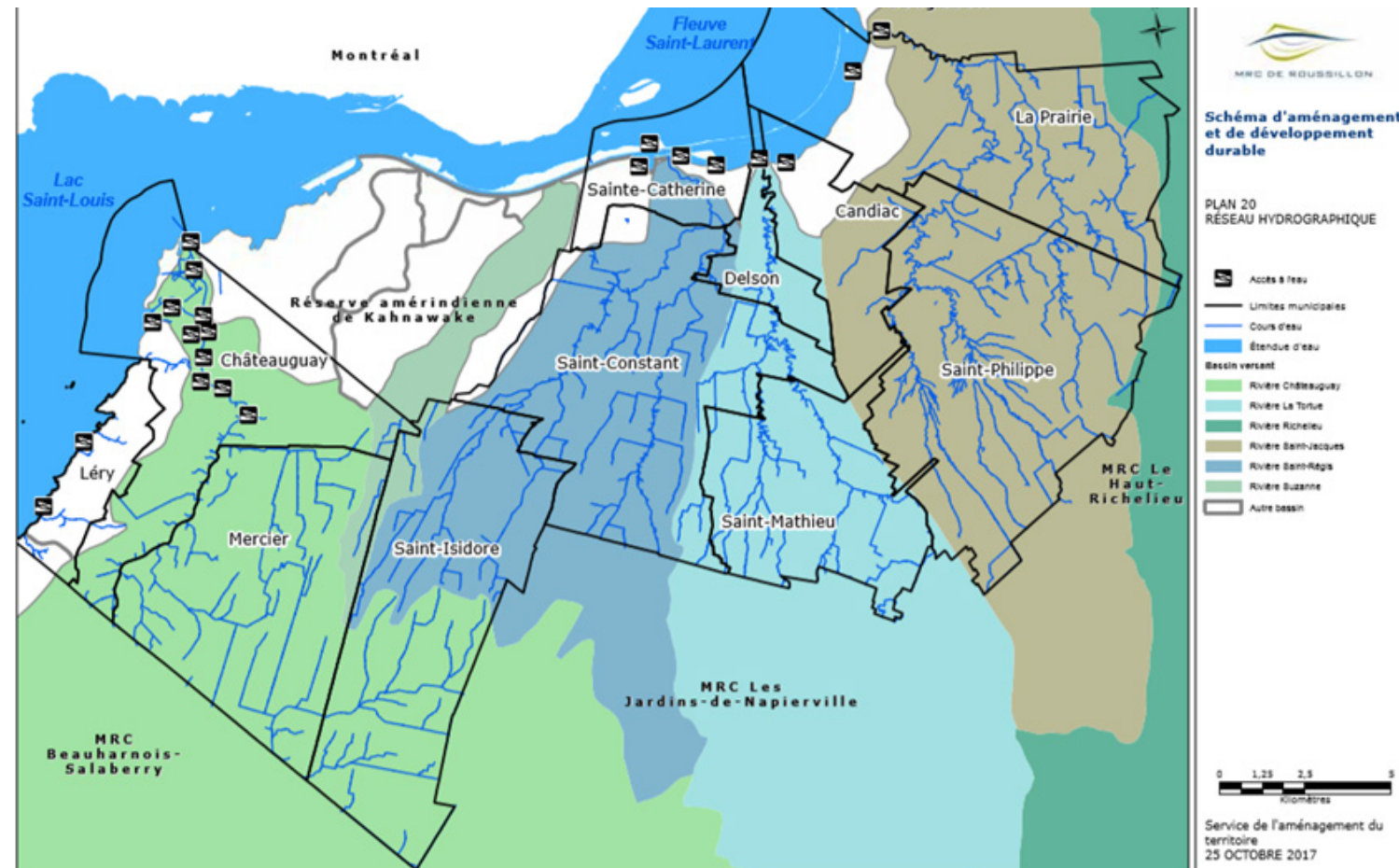
Parmi ces nombreux cours d'eau, on retrouve la rivière Saint-Jacques. Cette rivière présente une multitude d'atouts et d'opportunités, mais fait face aussi à des contraintes et des défis. Effectivement, il s'agit d'une rivière ayant un intérêt écologique, récréotouristique et paysager se trouvant dans un emplacement stratégique avec des paysages à valoriser. En revanche, elle présente un défi quant aux enjeux de la qualité de l'eau, de l'érosion des berges, des pressions urbaines auxquelles elle fait face et à la cohabitation des activités fauniques, floristiques, humaines et agricoles. Ainsi, ce rapport fera état de la situation actuelle de la rivière. À partir de ces constats, des concepts d'aménagement accompagnés d'interventions concrètes seront proposés.

Localisation

Située sur le territoire de Communauté métropolitaine, la rivière Saint-Jacques prend sa source près du village de Saint-Jacques-le-Mineur, traversant par la suite la municipalité de Saint-Philippe, passe ensuite entre les villes de Laprairie et de Brossard pour finalement se jeter dans la voie maritime du Saint-Laurent, plus précisément dans le petit bassin de Laprairie tout comme La rivière de La Tortue et la rivière Saint-Régis.



CMM, 2015



MRC de Roussillon, 2017

MISE EN CONTEXTE

Le bassin versant

Le bassin versant de la rivière Saint-Jacques couvre une superficie de 183km² et se divise en 4 sous-bassins versants qui drainent chacun une partie du territoire, soit :

- A. Le sous-bassin de la Grande-Coulée
- B. Le sous-bassin du fossé Daigneault
- C. Le sous-bassin du ruisseau des Bois
- D. Le sous-bassin du ruisseau Saint-Claude

(Miller, 2003)

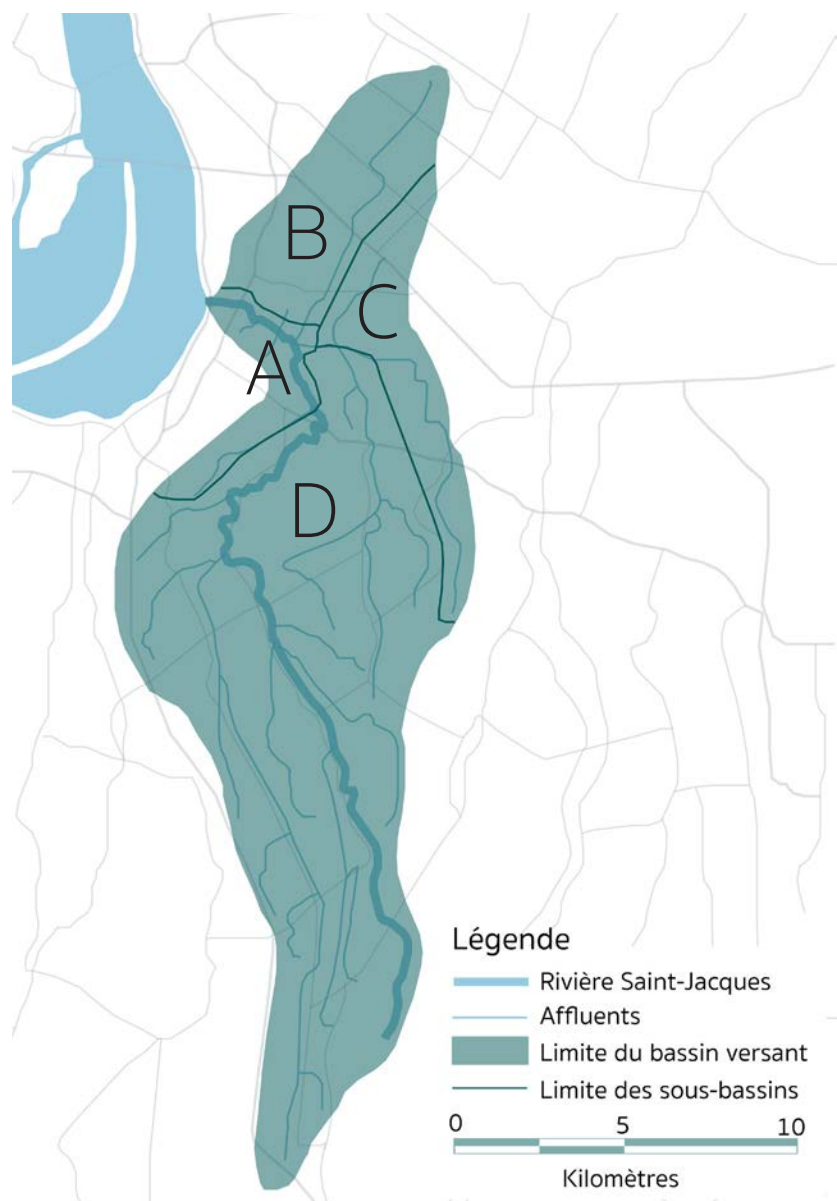


Schéma du bassin versant - EMAN, Environnement Canada

Évidemment, la rivière Saint-Jacques compte plusieurs affluents, dont certains sont artificiels et d'autres naturels :

- A. Le ruisseau des Bois
- B. Le ruisseau Saint-Claude
- C. Le ruisseau Saint-André
- D. Le ruisseau de la Bataille
- E. Le fossé Daigneault
(fossé artificiel, construit pour drainer les eaux pluviales de Brossard et Saint-Hubert)
- F. Le ruisseau des Prairies (Miller, 2003)

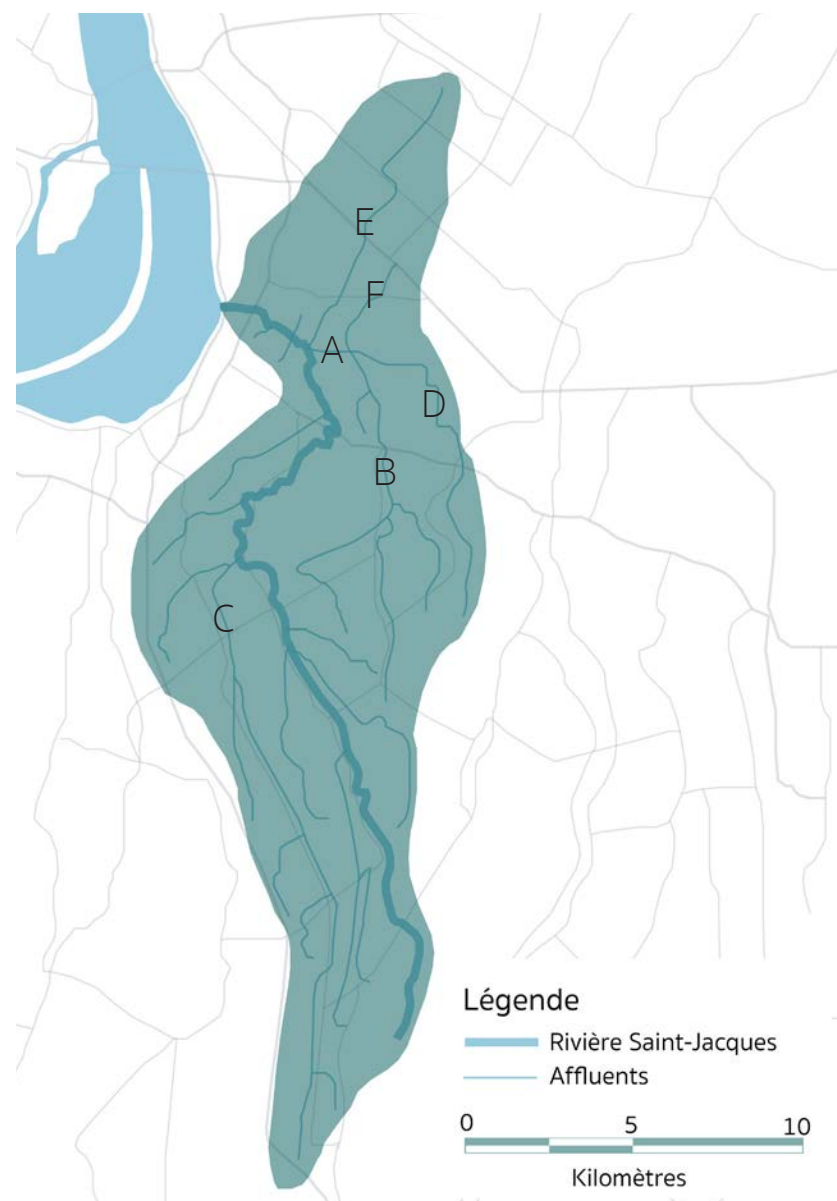


Schéma du bassin versant - EMAN, Environnement Canada

Les deux principaux tributaires de la rivière Saint-Jacques sont le ruisseau des Bois et le fossé Daigneault (Miller, 2003). Toutefois, les deux cours d'eau présentent des caractéristiques bien différentes. Alors que le fossé Daigneault est artificiel et est utilisé à des fins de déversement des eaux pluviales et parfois usées, le ruisseau des Bois présente une faune et une flore luxuriante, des berges et un paysage presque intact (Miler, 2003).



Alix Tremblay, 2020
Le fossé Daigneault



Google Maps, Nicolas Malesta
Le ruisseau des Bois

MISE EN CONTEXTE

Le bassin versant

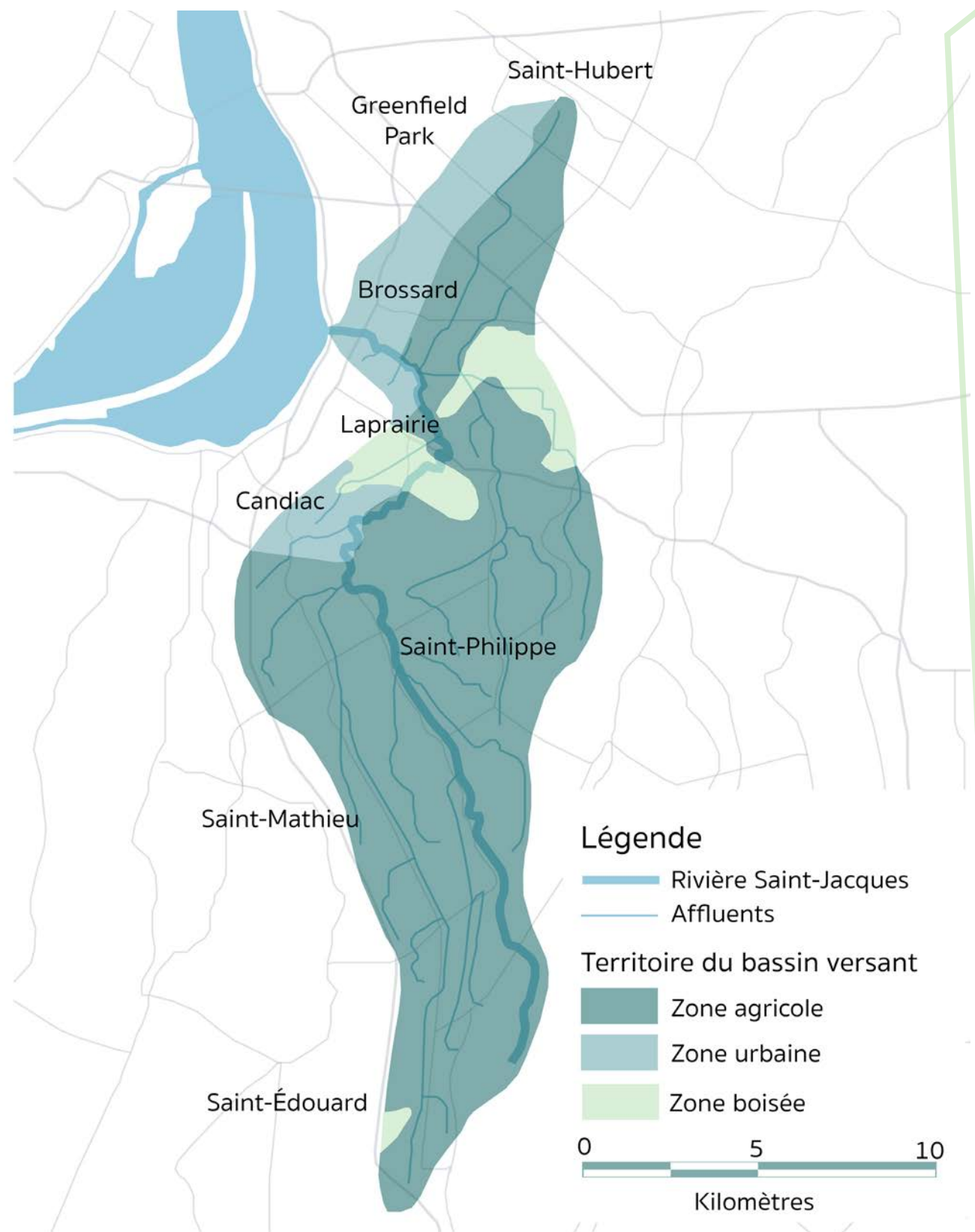


Schéma du bassin versant - EMAN, Environnement Canada

Ensuite, la rivière Saint-Jacques traverse sur 25km le territoire de plusieurs municipalités locales et municipalités régionales de comté :

- MRC de Roussillon
- MRC Les Jardins-de-Napierville
- MRC Le Haut-Richelieu
- Agglomération de Longueuil (Miller, 2003).

Bien qu'elle traverse plusieurs territoires administratifs, elle traverse et draine différents types de territoires tels que des secteurs urbains, industriels, boisés et agricoles. « La portion urbaine correspond à environ 15 % de la superficie, la portion boisée à 10 % et la portion agricole à 75 % » (Miller, 2003) . Alors que la portion en amont (portion agricole) fut modifiée afin de répondre aux besoins de drainage de la pratique agricole, la portion en aval garde un caractère naturel (Miller, 2003). Dans cette portion, on y retrouve une faune et une flore diversifiée, des paysages naturels intéressants et il est possible d'y pratiquer plusieurs activités récréatives. En effet, la MRC de Roussillon mentionne ce tronçon de la rivière comme étant « un axe de concentration d'activités récréatives et un site d'intérêt floristique et faunique. » (MRC de Roussillon, 2017).

Portion en amont : zone agricole

Il est estimé que 75% du tracé de la rivière Saint-Jacques se trouve traverse des territoires agricoles. La MRC de Roussillon mentionne dans son plan de développement de la zone agricole (PDZA) que plusieurs cours d'eau se trouvant sur son territoire « ont été redressés et approfondis afin d'accélérer l'évacuation de l'eau accumulée sur les terres agricoles au printemps. » (MRC de Roussillon, 2017).

Portion en aval : zone urbaine

Les interventions concrètes seront, en grande majorité, localisées dans la portion en zone urbaine puisque celle-ci a su garder des propriétés écologiques et propose des paysages intéressants à mettre en valeur. À cet endroit précis, la rivière marque la frontière entre la ville de Brossard au Nord et celle de Laprairie au Sud.

MISE EN CONTEXTE

Portion en zone urbaine

1. Le quartier industriel de Brossard : Celui-ci longe une bonne partie de la rivière au Nord. On y retrouve en grande majorité des industries légères (Ville de Brossard, 2017).
2. Le terminus d'autobus de Laprairie : Ce terminus d'autobus très fréquenté propose des trajets d'autobus se rendant au centre-ville et vers la station de métro de Longueuil-Université-de-Sherbrooke. On y retrouve aussi un grand stationnement incitatif et l'ancien pavillon d'accueil du golf de Laprairie.
3. Terrains de l'ancien Golf de Laprairie : Un PPU a été adopté pour encadrer sa requalification en écoquartier TOD. La présence de la rivière Saint-Jacques y est mentionnée dans le document de planification (Ville de Laprairie, 2019).
4. Terrains près du Fleuve : il s'agit d'un terrain mentionné dans les données géoréférencées de la Communauté métropolitaine de Montréal et dans le plan d'urbanisme de la ville de Laprairie comme étant un terrain à développer à des fins résidentielles (CMM, 2015).
5. Parc linéaire sous les lignes hautes-tensions : Il s'agit d'un parc linéaire avec des infrastructures de transport actif.
6. Parc Radisson : On y retrouve le seul point d'accès direct aménagé à la rivière. On y retrouve aussi une compagnie y louant des embarcations.
7. Parc Illinois : Ce parc est relié par une piste cyclable avec le parc Radisson et on y retrouve des installations sportives.
8. Parc Émilie-Gamelin : On y retrouve des installations sportives et une école primaire. Le centre de plein air de la ville de Brossard, le boisé de Laprairie et le boisé de Brossard

Les infrastructures de transport

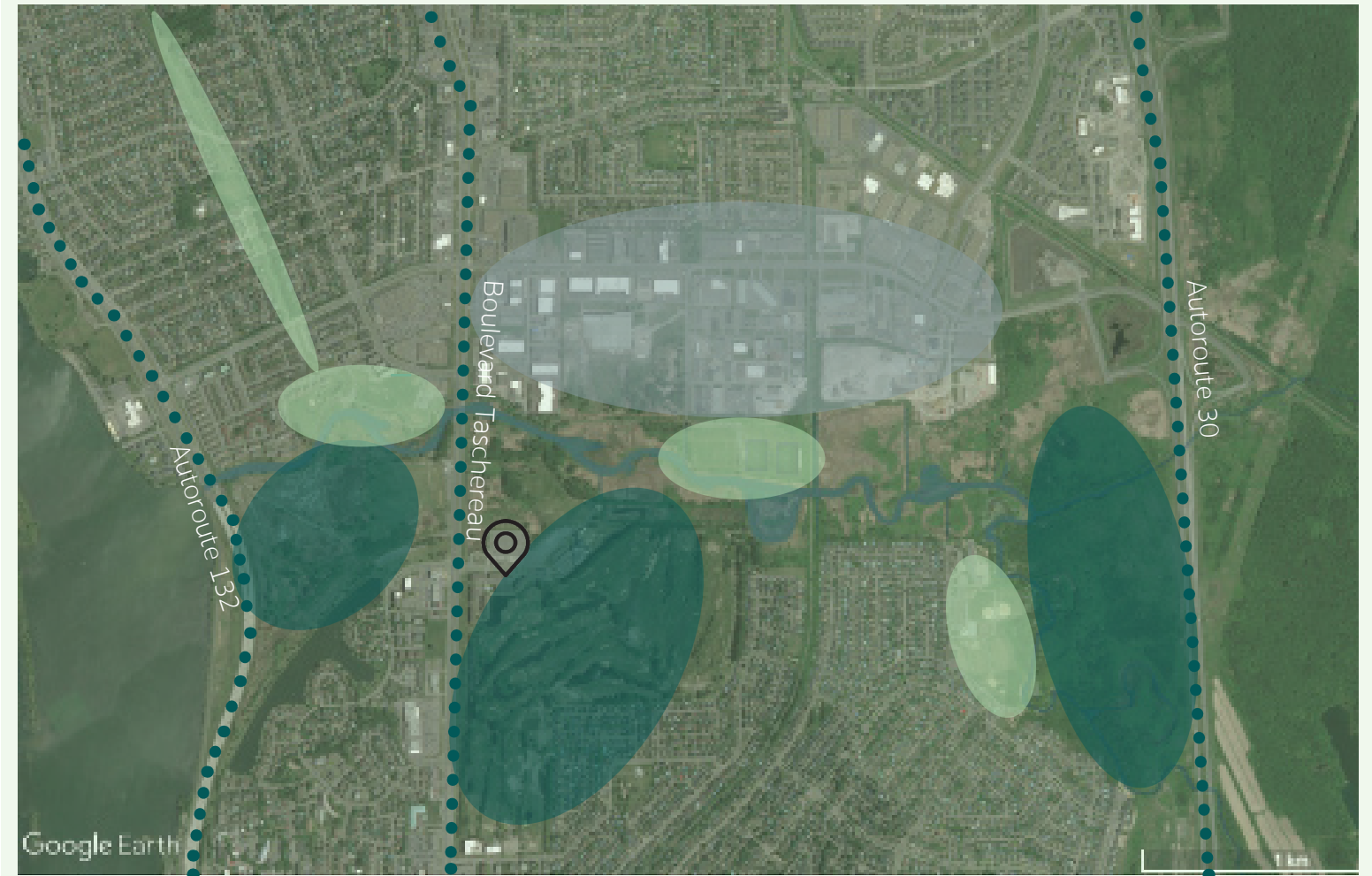
Trois grandes infrastructures de transport automobile passent au-dessus de la rivière Saint-Jacques.

Route 132 : Elle traverse la rivière Saint-Jacques à l'endroit où la rivière se déverse dans le petit Bassin de Laprairie. Ainsi, l'embouchure de la rivière est caractérisée par cette autoroute passant au-dessus.

Boulevard Taschereau : Bien que ce boulevard ne soit pas une autoroute, celui-ci reste un axe majeur.

Autoroute 30 : Il s'agit d'une autre autoroute passant au-dessus de la rivière Saint-Jacques en plus du ruisseau des Bois.

En plus de ces infrastructures de transport automobile, on observe aussi un chemin de fer du CN qui traverse la rivière ainsi qu'une ligne de transport électrique.

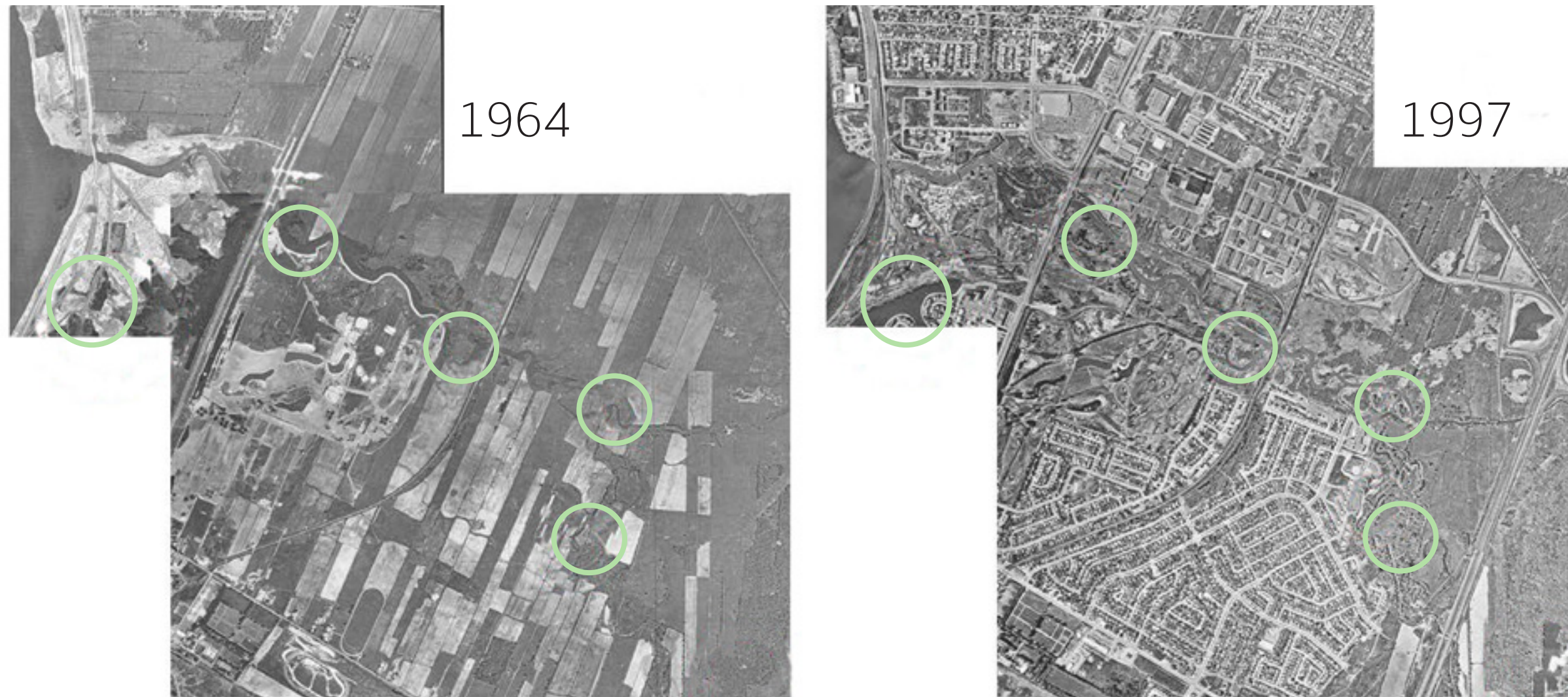


- Terrain à requalifier
- Quartier industriel de Brossard
- Voies autoroutières importantes
- 📍 Terminus d'autobus de Laprairie
- Parcs municipaux

MISE EN CONTEXTE

Historique et évolution du tracé de la rivière

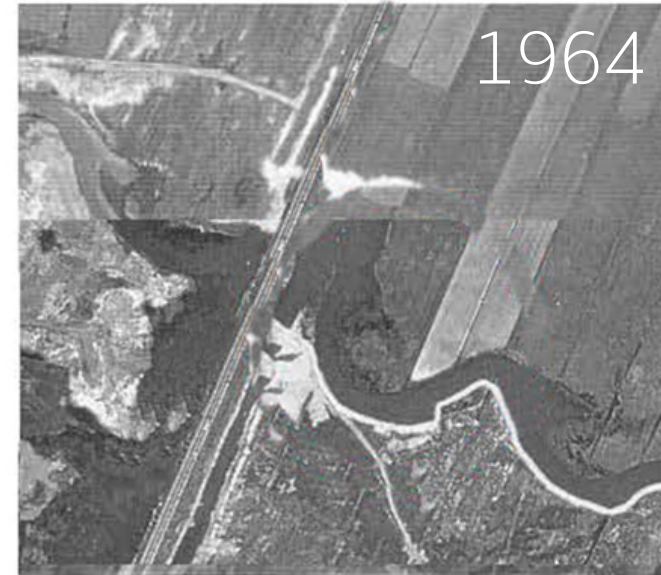
Bien que la portion en aval de rivière présente un caractère naturel, celle-ci a subi quelques changements quant à son tracé. À la suite de l'urbanisation rapide de ses alentours, une grande partie des berges de la rivière ont été soumises à des modifications pour contrôler leurs érosions et les stabiliser (Miller et al., 2003). Ensuite, notamment dû à la topographie plate, on observe la présence de nombreux méandres « dont certains ont été abandonnés au fil du temps de façon naturelle et constituent aujourd'hui des milieux humides » (Miller et al., 2003). À plusieurs endroits, la rivière fut redressée pour diverses raisons notamment pour assurer un meilleur écoulement des eaux ou pour accommoder des projets d'infrastructure ou de développement urbain (Ministère des transports, 1985). Le document « Inventaire des aspects biophysiques et humains » de Miller fait état des divers changements de tracé de la rivière :



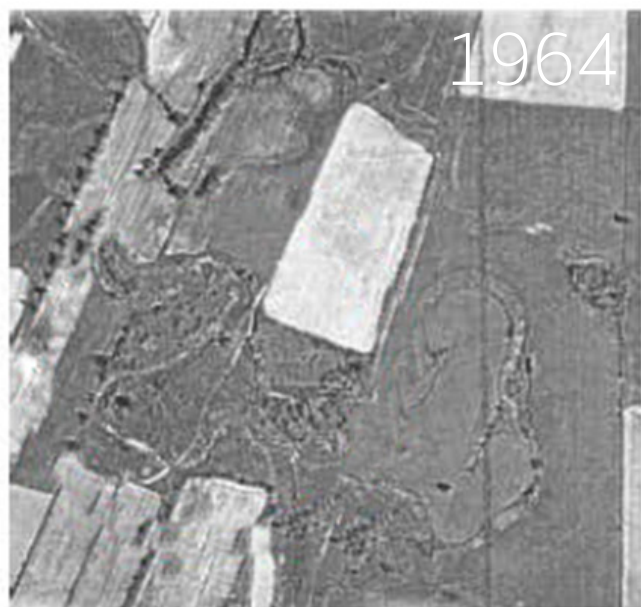
On trouve ci-haut l'inventaire des différentes modifications. On peut remarquer, la présence, en 1997, du lac de la Citière près de l'autoroute 132 construit en 1970 avec dans le but de recevoir les eaux pluviales (Miller et al., 2003). Un deuxième lac apparaît sur la photo aérienne de 1997 près de l'autoroute 30 (Miller et al., 2003). Il s'agit d'un autre lac artificiel. On remarque aussi les traces de travaux à proximité du golf de Laprairie alors que la route 104 devait, à l'époque, longer la rivière Saint-Jacques ce qui aurait eu un grand impact sur celle-ci. Finalement, la nouvelle route a été relocalisée (Miller et al., 2003).

MISE EN CONTEXTE

Historique et évolution du tracé de la rivière



Ces deux changements de tracé, assez importants, sont dus à des travaux de remblayages et de redressement de cours d'eau effectués par la ville de Brossard (Miller et al., 2003). Ces travaux ont évidemment eu un impact sur les limites administratives des municipalités.



Il s'agit d'une modification assez importante près du parc Émilie-Gamelin qui est attribuable à « l'activité anthropique » (Miller et al., 2003).



Finalement, la seule modification qui semble être d'origine naturelle se trouve près de la confluence du ruisseau des Bois et de la rivière Saint-Jacques (Miller et al., 2003).

MISE EN CONTEXTE

Historique du projet

Plusieurs acteurs se sont intéressés, dans le passé, à cette rivière qui présente plusieurs opportunités et atouts. Avant même que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec propose la création d'un parc régional le long de la rivière dans la portion en zone urbanisée et boisée en 1992, on constate que certains aménagements sont déjà en place dont :

- Une piste cyclable longeant une petite portion de la rivière et la traversant;
- Quelques sentiers piétonniers informels créés par la population locale;
- Une mise à l'eau et du mobilier urbain au parc Radisson;
- Des sentiers pédestres et de ski de fond au centre de plein air de Brossard (Miller et al., 2003).

Ce grand projet fut segmenté en trois grandes phases soit :

- Phase 1 : Réunir les principaux acteurs;
- Phase 2 : Faire l'inventaire des connaissances sur le milieu;
- Phase 3 : Mettre en œuvre un plan de protection et de mise en valeur.

Ainsi, quelques années plus tard, la rivière Saint-Jacques est identifiée comme une zone d'intervention prioritaire dans le cadre du plan Saint-Laurent 2000 en 1997 (Miller et al., 2003). Le programme ZIP existant depuis 1994 est un programme encore d'actualité qui « vise à promouvoir une meilleure connaissance de l'environnement fluvial en vue de favoriser la réalisation d'initiatives locales en matière de protection, de restauration, de conservation et de mise en valeur des usages et des ressources du Saint-Laurent, dans une perspective de développement durable. » (Stratégie Saint-Laurent, 1994). (Phase 1) C'est dans le cadre de ce plan d'action qu'en 2002 une table de concertation du comité ZIP Ville-Marie est créée ainsi que l'organisme Accès fleuve (ZIP Ville-Marie, 2002). De plus, la même année, le projet de la rivière Saint-Jacques est mentionné au schéma d'aménagement et de développement de la MRC Roussillon (Miller et al., 2003). (Phase 2) Ainsi débute le développement des connaissances concernant ce cours d'eau. Dans le cadre de ce projet, plusieurs études ont été réalisées dont :

Un inventaire des aspects biophysiques et humain : « Ce document est une synthèse détaillée des connaissances existantes pour le territoire du parc régional »

Un portrait du bassin versant de la rivière Saint-Jacques : Ce document est un portrait préliminaire du bassin versant de la rivière Saint-Jacques

Une liste des espèces de mammifères, de poissons, d'oiseaux et de reptiles et amphibiens présente à la rivière Saint-Jacques. (Millet et al., 2003)

(Phase 3) Cette étape se concrétisera en un plan directeur d'aménagement et de mise en valeur de la rivière Saint-Jacques qui sera adopté en 2007 (Millet et al., 2003). Bien que plusieurs interventions dont l'achat de certains terrains par Brossard et Laprairie dans le but d'agrandir la superficie du parc, la plantation d'arbres et l'aménagement de fraie pour certaines espèces de poissons, certaines interventions restent en suspens. Notamment la construction d'un pavillon d'accueil et la mise en place d'aménagements pour les pêcheurs et de panneaux d'interprétations avec des stations d'observation (Miller et al., 2003). On peut donc conclure que la mise en œuvre de ce plan directeur fut difficile d'où l'importance de réévaluer la situation, proposer un plan adapté et d'en assurer la mise en œuvre.

1997 - Identification de la rivière St-Jacques comme une zone d'intervention prioritaire (ZIP) dans la cadre du plan St-Laurent 2000

2002 à 2004 - Développement des connaissances et concepts

2002 - Création d'une table de concertation du comité ZIP et identification du projet au SAD de la MRC Roussillon

2004 à 2007 - Rédaction et adoption du Plan directeur d'aménagement et de mise en valeur de la rivière St-Jacques

PRÉCÉDENT

Rivière à l'Orme dans l'ouest de l'île de Montréal

La rivière de l'Orme est l'axe central d'un large éco territoire dans l'ouest de l'île . Celle-ci est longée par un important corridor forestier et de nombreux milieux humides qui abritent de nombreuses espèces fauniques et floristiques dont la Véronique mouron d'eau, une plante particulièrement rare au Québec (Ville de Montréal, 2011) . Il s'agit donc d'une rivière se trouvant en milieu urbain et traversant plusieurs municipalités et arrondissements et faisait face à des pressions urbaines. Ainsi, en 2005, la ville de Montréal, avec la collaboration de plusieurs arrondissements, est allée de l'avant avec la mise en place d'actions concrètes afin de protéger la rivière de l'Orme et ses espaces naturels avec le dépôt de la « politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels pour le corridor écoforestier de la rivière de l'Orme » (Ville Montréal, 2005). Avant de proposer des pistes d'actions concrètes, la ville a établi un diagnostic du territoire et plusieurs enjeux sont ressortis:

1. Non-respect du 30m de bandes riveraines
2. Les développements domiciliaires sont venus perturber le milieu naturel avec l'implantation (nouvelles lignes d'alimentation électrique, le transport des équipements et matériaux de construction etc.)
3. Problèmes de drainage de terrain dans le secteur industriel
4. Mauvaise qualité de l'eau
5. Forte présence de la Véronique Mouron
6. Le bois Angell comme bois stratégique tant d'un point de vue écologique que récréatif avec sa proximité avec la gare Beaurepaire, sa piste cyclable et sa proximité avec le milieu urbain.
7. Opportunité d'aménager une aire d'accueil pour près du bois Angell
8. Aucun lien ne traverse l'autoroute 40 (Ville de Montréal, s.d.)

Évidemment suite à ces constats, la ville a pu être en mesure de proposer un plan d'action avec des objectifs de conservation et d'aménagement pour ce large éco-territoire:

1. Créer **un corridor écologique viable** d'une grande biodiversité autour de la seule rivière intérieure de l'île de Montréal.
2. Créer **un corridor récréatif** de la gare Beaurepaire jusqu'au parc nature du CapSaint-Jacques et au parc agricole du Bois-de-la-Roche.
3. Maintenir le régime hydrique et améliorer **la qualité de l'eau** de la rivière à l'Orme.
4. Consolider **les limites des parcs-nature** de l'Anse-à-l'Orme et du parc agricole du Bois-de-la-Roche par la conservation de milieux naturels de grand intérêt écologique sur leur pourtour. (Ville Montréal, s.d.)

Bien sûr, plusieurs enjeux sont similaires à ceux de la rivière Saint-Jacques. Ce cas est donc pertinent dans le cadre de ce projet puisque l'on parle d'une rivière en milieu urbain qui fait face à des pressions urbaines importantes et à des enjeux de la qualité de l'eau. On se trouve aussi face à une rivière ayant un potentiel récréotouristique énorme n'étant pas exploité à son plein potentiel.



Ville de Montréal, 2011
Carte de localisation de l'éco-corridor de la rivière à l'Orme

LES ENJEUX

La qualité de l'eau et les berges

La qualité de l'eau

Plusieurs activités humaines ont un impact sur la qualité de l'eau, qui est qualifiée comme étant de très mauvaise qualité (Miller et al., 2003), comme la pratique d'activité agricole en amont. Donc, Miler, dans son portrait de la rivière Saint-Jacques, propose de regarder les quantités de « coliformes fécaux » dans l'eau pour connaître la qualité de l'eau de celle-ci (Miller et al., 2003). En effet, les « coliformes fécaux sont un indicateur de la qualité bactériologique de l'eau » puisque « leur présence dans un milieu naturel est reliée aux rejets d'égouts domestiques et aux sources animales » (Miller et al., 2003).

Les échantillonnages ont eu lieu en deux points soit un en amont du ruisseau Daigneault et l'autre en aval de celui-ci (Miller et al., 2003). Dans un premier temps, il faut mentionner que les quantités de « coliformes fécaux » varient énormément en fonction du lieu d'échantillonnage et des conditions météorologiques (Miller et al., 2003). En effet, lors de grandes pluies, les excès des différents épandages de lisier, de fumier ou de produits chimiques se retrouvent plus facilement dans les cours d'eau qui se jettent par la suite dans la rivière Saint-Jacques (Miller et al., 2003). Ensuite, on remarque que l'eau au site d'échantillonnage en dessous du pont du boulevard Taschereau, soit en amont du ruisseau Daigneault, est nettement plus contaminée (Miller et al., 2003). Cette observation est notamment due au fait que ce ruisseau, qui continue son tracé jusqu'à Saint-Hubert, est utilisé par cet arrondissement pour des déverses sanitaires lorsqu'il y a saturation du réseau d'égouts, entre autres lors des grandes pluies (Miller et al., 2003). Même s'il existe des écarts importants entre la qualité de l'eau entre les deux points d'échantillonnage, la rivière est en tout point impropre à la baignade (Miller et al., 2003). Pour ce qui est des activités comme la pêche ou le canotage, la qualité de l'eau respecte les normes.

Outre les coliformes fécaux, d'autres polluants peuvent avoir un impact sur la rivière (Miller et al., 2003). Traversée par trois grandes infrastructures de transport automobile, on suppose que l'eau évacuée de leurs chaussées se retrouve directement dans la rivière (Miller et al., 2003). Les MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville et l'agglomération de Longueuil mentionnent vouloir mettre en place de la réglementation et des plans d'action afin d'améliorer la qualité de l'eau et encadrer les pratiques agricoles. En effet, « le milieu agricole doit également participer à l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes des cours d'eau du territoire » (Agglomération de Longueuil, 2016). Toutefois, à ce jour, outre les règlements sur les bandes riveraines, aucun plan d'action ou interventions concrètes n'a été réalisé.

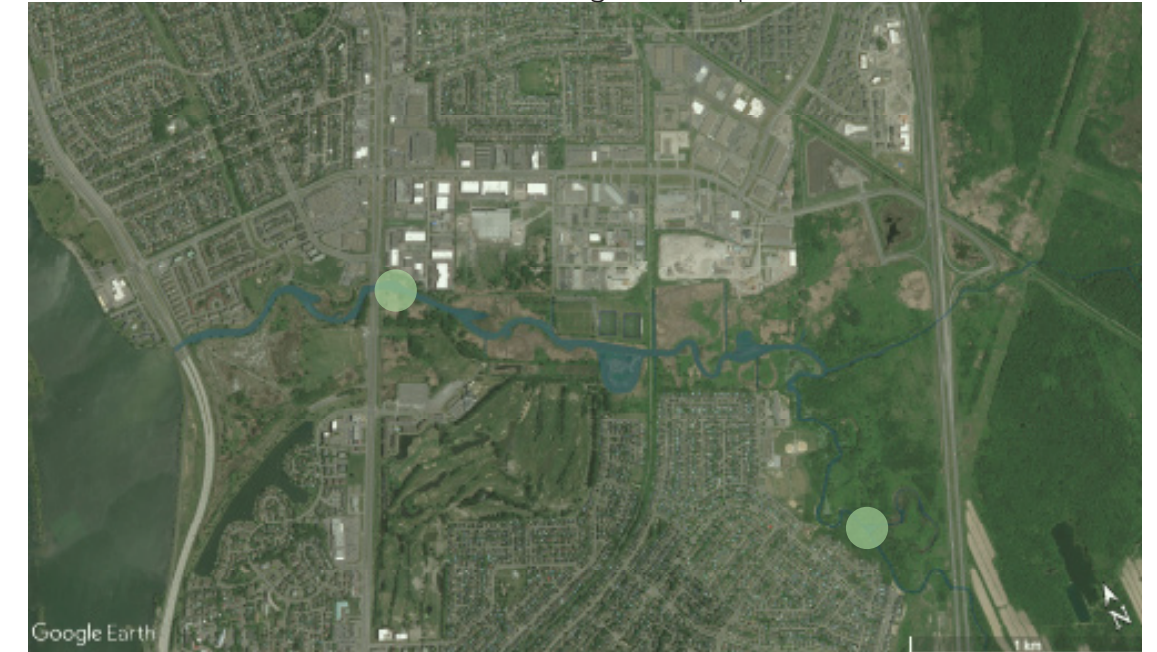
Constats : Ce sont les activités agricoles en amont, les activités dans le ruisseau Daigneault et les infrastructures de transport automobile qui ont le plus grand impact sur la qualité de l'eau de la rivière Saint-Jacques. Ainsi, l'eau ne peut être utilisée pour la baignade, mais on peut y pratiquer le canotage et la pêche. De plus, les MRC ayant la gestion des cours d'eau parmi leurs compétences ne semblent pas assez proactives.

Les bandes riveraines

Le SAD de l'agglomération de Longueuil ainsi que Le PDZA de la MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville reconnaissent l'importance des bandes riveraines dans la gestion de la qualité de l'eau, la stabilisation des berges et pour la préservation de la biodiversité (MRC Roussillon, s.d.). Malgré tout, « Plusieurs rapports d'analyse des ingénieurs de cours d'eau indiquent l'existence d'un problème récurrent de non-respect de la protection des bandes riveraines » (MRC Roussillon, 2019). Ainsi, le respect de la réglementation sur les bandes riveraines de la MRC de Roussillon est plus qu'important tant en milieu urbain qu'en milieu agricole alors plusieurs personnes sont mal informées sur les bienfaits d'une bande riveraine (MRC Roussillon, 2019).

Constats : Aux abords des cours d'eau de la MRC, il y a un non-respect des bandes riveraines tant en milieu urbain qu'en milieu agricole alors que celle-ci pourrait avoir un impact positif sur la qualité de l'eau, la gestion des inondations et la préservation de la biodiversité.

Localisation des sites d'échantillonnage de la qualité de l'eau



Google Earth et Miller et al. 2003

LES ENJEUX

La qualité de l'eau et les berges

Intégrité des berges

Dans le document de Miler, on fait état de l'intégrité des berges de la rivière Saint-Jacques qui ont été en grande partie modifiées par des travaux de remblayage (Miller et al., 2003). Ces travaux ont pu avoir un impact plus ou moindre sur l'intégrité des berges qui peut être totale, partielle ou nulle.

Intégrité totale : rive ayant conservé son état naturel ;

Intégrité partielle : rive partiellement développée ayant conservé une bonne partie de son couvert végétal initial ;

Intégrité nulle : rive très développée, en majeure partie gazonnée ou caractérisée par des aménagements durs (Miller et al., 2003).

Les emplacements où l'on dénote une intégrité nulle sont ceux où la rivière est traversée par des infrastructures de transport (Miller et al., 2003). Bien que peu de berges ont une intégrité totale et compte tenu du fait que les données ont été recueillies en 2003 et de l'urbanisation continue de Laprairie et de Saint-Philippe, il est très probable que le nombre de berges avec une intégrité totale ait diminué de beaucoup. Aussi, à plusieurs reprises, au cours des dernières années, la ville de Laprairie a dû procéder à des travaux de stabilisation des rives de la rivière Saint-Jacques ou bien se déplacer avec les pelles mécaniques sur ses berges pour démanteler des embâcles de glaces (Ville de Laprairie, 2019). Le plan de développement de la zone agricole de la MRC de Roussillon mentionne la détérioration des rives comme étant un enjeu à considérer (MRC Roussillon, 2019).

Constats : L'intégrité des berges est un enjeu important dans le cas de la rivière Saint-Jacques alors que la plupart de ces berges ont été touchées. La préservation des berges de la rivière Saint-Jacques doit être réfléchi.

Les activités humaines

Les infrastructures humaines

Comme mentionné dans la mise en contexte, plusieurs infrastructures urbaines traversent ou sont en bordure de la rivière Saint-Jacques. La cohabitation et la proximité du milieu naturel avec le milieu urbain peuvent avoir des impacts sur la rivière. En effet, ces infrastructures vont ponctuer le paysage autour de la rivière. On retrouve la ligne de transport électrique qui longe la rivière et les grandes routes qui la traversent. Bien que les terrains en dessous des lignes de transport électrique peuvent être vus comme des atouts puisqu'on ne peut construire en dessous, il faut mentionner que plusieurs contraintes sont à prendre à considération pour les aménagements en dessous de celle-ci. On peut le retrouver dans le guide des « aménagements paysagers et récréatifs dans les emprises de lignes de transport d'électricité » d'Hydro Québec (Hydro-Québec, 2016). En plus de l'impact visuel que ces infrastructures peuvent avoir sur le milieu de la rivière, elles ont des impacts sonores.

Constats : Plusieurs infrastructures urbaines ont un impact sur la qualité visuelle du paysage et peuvent avoir un impact sonore.



Alix Tremblay, 2020
Vue sur l'autoroute 132 à l'embouchure de la rivière



Alix Tremblay, 2020
Vue sur des habitations près de l'embouchure de la rivière

LES ENJEUX

Activités humaines

Activités récréatives

Plusieurs activités peuvent être pratiquées sur la rivière Saint-Jacques. La pêche est grandement pratiquée sur cette rivière que ce soit à partir de la rive ou sur une embarcation. Le canotage y est aussi pratiqué. Il existe un point d'accès public et aménagé dans le parc Radisson pour la mise à l'eau d'embarcations où un organisme fait la location d'embarcations. En revanche il s'agit du seul point d'accès public et aménagé. Outre le canotage, certaines personnes circulent avec des embarcations à moteur. Évidemment, ce type d'embarcation peut avoir un impact sur la quiétude du milieu, la qualité de l'eau et l'érosion de berges. Toutefois, la baignade n'y est pas pratiquée puisqu'elle pourrait constituer un risque pour la santé dû à la piètre qualité de l'eau.

Plusieurs activités se pratiquent en bordure de la rivière soit la randonnée pédestre, le vélo, la raquette ou le ski de fond grâce à la présence de différents sentiers. En revanche, un seul de ces sentiers traverse la rivière et ceux-ci ne sont pas nécessairement connectés entre eux. Toutefois, suite à une visite de terrain en hiver, sur la neige, on remarque des traces de sentiers informels longeant la rivière près du parc Émilie-Gamelin .

Constats : La baignade ne peut pas être pratiquée dans la rivière due à la piètre qualité de l'eau, toutefois on peut y pratiquer le canotage et la pêche. Les embarcations à moteur pourraient présenter un danger pour le milieu naturel. Les différents sentiers permettent aussi de pratiquer le vélo, la marche, la raquette et le ski de fond. En revanche, ces sentiers permettent de traverser la rivière qu'à un seul endroit et ne sont pas connectés entre eux. Les sentiers informels peuvent constituer une opportunité pour l'aménagement de nouveaux sentiers.



Alix Tremblay, 2020
Pêcheur entrain de pêcher sur le rivière Saint-Jacques près du parc Radisson. Il s'agit d'un point de pêche informel.



Alix Tremblay, 2020
Sentier informel longeant le rivière Saint-Jacques près du parc Émilie-Gamelin



Alix Tremblay, 2020
Sentier en poussière de roche près du golf de Laprairie



Alix Tremblay, 2020
Point d'accès direct à la rivière Saint-Jacques dans le parc Radisson pour la mise à l'eau d'embarcations

LES ENJEUX

La faune et la flore

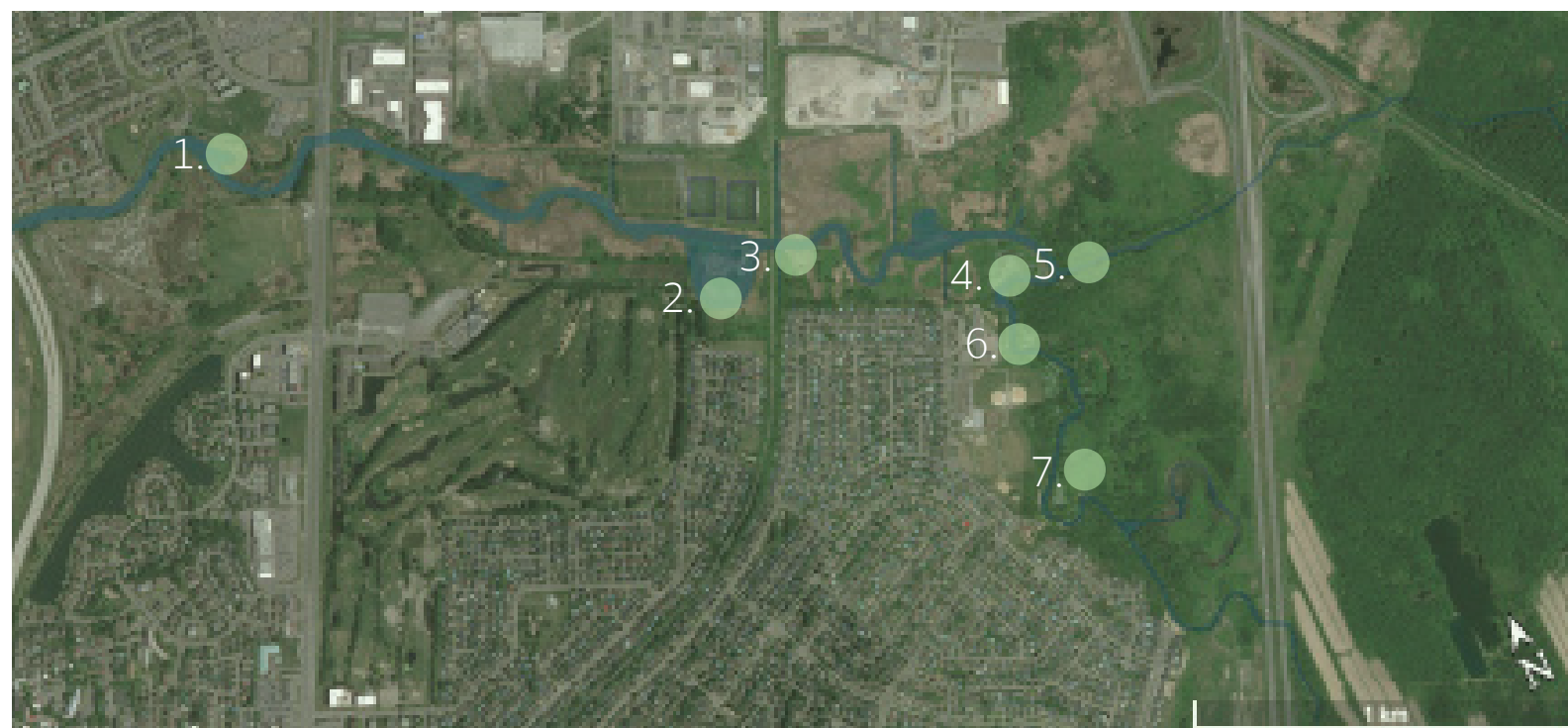
La flore

Les relevés floristiques ont démontré que la zone à l'étude (celle en milieu urbain) avait une valeur écologique assez faible (Miller et al., 2003). En effet, le milieu floristique est passablement perturbé par l'agriculture, l'urbanisation, les infrastructures routières et de transport d'énergie (Miller et al., 2003). Toutefois, le long du ruisseau des Bois, l'eau est extrêmement claire et la végétation en bordure y est luxuriante dû au fait que le milieu fut très peu perturbé par les activités et infrastructures humaines (Miller et al., 2003). En revanche, on doit mentionner la présence de nombreux boisés et milieux humides qui jouent un rôle important pour diminuer les risques d'inondations, assurer une meilleure qualité de l'eau, éviter l'érosion des berges et préserver la biodiversité (MRC Roussillon, 2019).

Constats : La valeur écologique de la flore autour de la rivière est relativement faible. Toutefois, la préservation des milieux humides est extrêmement importante.



Alix Tremblay, 2020
Milieu humide près du parc Émilie-Gamelin



Zones de fraie

- | | |
|---|--|
| 1. ● Câpres | 5. ● Épinoche à cinq épines |
| 2. ● Cyprinidé, centrarchidé et crapet-soleil | 6. ● Menier noir, cyprinide, mené jaune, grand brochet et perchaude |
| 3. ● Grand brochet | |
| 4. ● Mené jaune et barbotte brune | 7. ● Cyprinidé, meunier noir, catostomidé, percidé, doré jaune, crapet-soleil, achigan à petite bouche |

Source: Google earth et Miller et al., 2003

La faune

Contrairement à la flore, la faune se trouvant aux abords et dans la rivière Saint-Jacques est « intéressant et productive » (Miller et al., 2003). En effet, la rivière, avec son alternance d'eaux vives, d'eaux calmes et de méandres, propose une diversité d'habitats où on dénombre environ 35 espèces de poissons différentes (Miller et al., 2003). Ainsi, la rivière Saint-Jacques et ses affluents ont une valeur faunique élevée malgré les activités humaines fortes et la mauvaise qualité de l'eau (Miller et al., 2003). À plusieurs points sur la rivière et aussi dans ses affluents, on dénote des zones de fraie et de développement larvaire (Miller et al., 2003). « La portion amont de la rivière Saint-Jacques est un des sites essentiels pour la reproduction des populations de poissons du bassin de La Prairie » (Miller et al., 2003). Évidemment, ces différents points sont des endroits à protéger pour continuer à assurer la grande valeur faunique de la rivière et du Bassin de Laprairie.

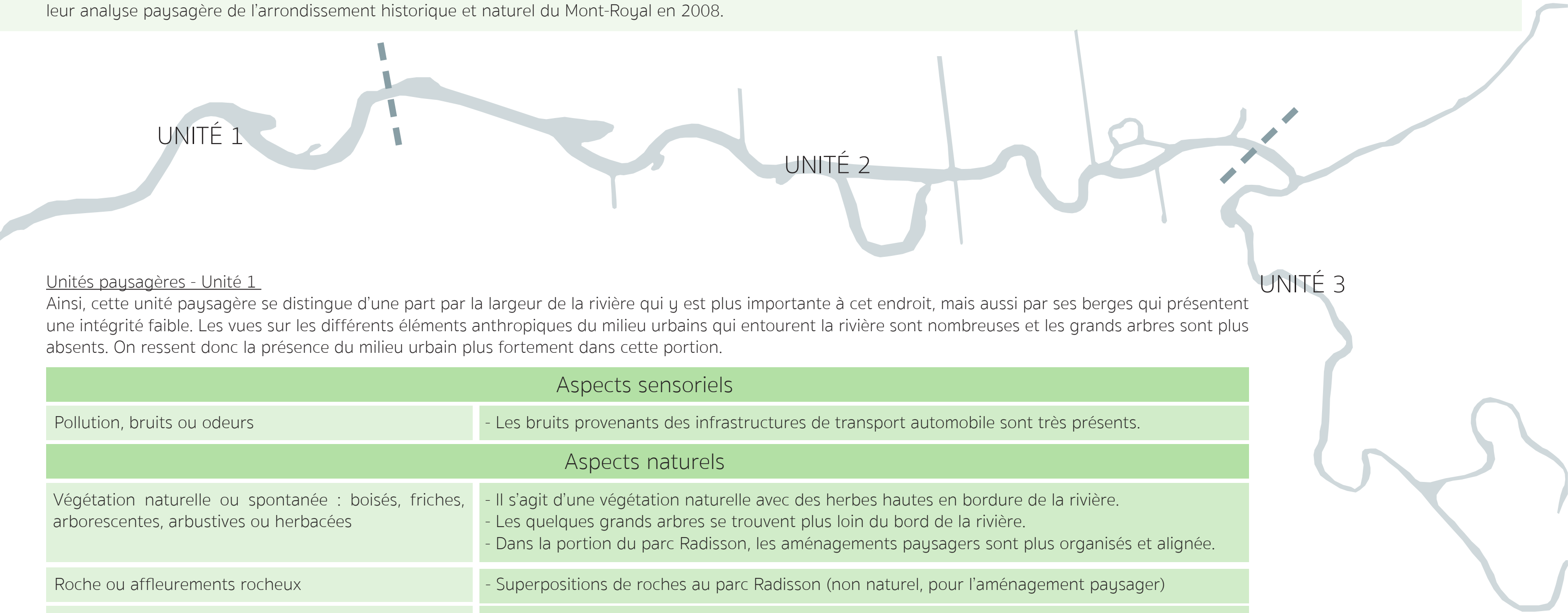
Outres les poissons, on retrouve aussi plusieurs reptiles et amphibiens dont la rainette faux-grillon qui est une espèce vulnérable (Miller et al., 2003). On dénombre aussi plusieurs espèces d'oiseaux soit environ 53 espèces différentes (Miller et al., 2003). L'observation d'oiseaux est donc pratiquée aux alentours de la rivière. Pour ce qui est des mammifères, les rats musqués et les rats laveurs sont abondants à certains endroits aux abords de la rivière (Miller et al., 2003). Somme toute, le tronçon de la rivière Saint-Jacques est considéré par la MRC de Roussillon comme un site d'intérêt floristique et faunique (MRC Roussillon, 2019).

Constats : la valeur faunique de la rivière Saint-Jacques est élevée avec ses nombreuses zones de fraie et de développement larvaire. La rivière est essentielle pour assurer la reproduction des populations de poisson du bassin de Laprairie. Il est impératif de protéger ces zones.

LES ENJEUX

Analyse paysagère

L'analyse paysagère permettra de bien identifier des unités paysagères singulières et uniques et comprendre comment on peut mettre en valeur chacune d'entre-elles et comment celles-ci se chevauchent et se suivent pour former une séquence paysagère. La méthodologie utilisée pour cette analyse paysagère fut grandement inspirée par celle utilisée par la ville de Montréal lors de leur analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal en 2008.



Unités paysagères - Unité 1

Ainsi, cette unité paysagère se distingue d'une part par la largeur de la rivière qui y est plus importante à cet endroit, mais aussi par ses berges qui présentent une intégrité faible. Les vues sur les différents éléments anthropiques du milieu urbains qui entourent la rivière sont nombreuses et les grands arbres sont plus absents. On ressent donc la présence du milieu urbain plus fortement dans cette portion.

Aspects sensoriels

Pollution, bruits ou odeurs

- Les bruits provenant des infrastructures de transport automobile sont très présents.

Aspects naturels

Végétation naturelle ou spontanée : boisés, friches, arborescentes, arbustives ou herbacées

- Il s'agit d'une végétation naturelle avec des herbes hautes en bordure de la rivière.
- Les quelques grands arbres se trouvent plus loin du bord de la rivière.
- Dans la portion du parc Radisson, les aménagements paysagers sont plus organisés et alignés.

Roche ou affleurements rocheux

- Superpositions de roches au parc Radisson (non naturel, pour l'aménagement paysager)

Relief et topographie

- L'intégrité des berges semble faible et il y a un fort dénivelé entre la rivière et ses berges

Autres éléments

- Infrastructures de transport automobiles et électrique très présentes dans le paysage
- Portion de la rivière très large
- Vue directe sur des éléments construits tel que des maisons, commerces et bâtiments publics.
- Parcours de la rivière très droit, peu de courbes

LES ENJEUX

Analyse paysagère



Alix Tremblay, 2020
(Unité 1) Rivière très large



Alix Tremblay, 2020
(Unité 1) Pente abrupte sur le bord de la rivière



Alix Tremblay, 2020
(Unité 1) Peu d'arbres en bordure de la rivière et beaucoup d'herbes hautes

Unités paysagères - Unité 2

Cette unité paysagère est en fait une transition entre l'unité 1 et la 3. Les bruits provenant des infrastructures de transport se font moins entendre et les vues sur des bâtiments ou autres éléments anthropiques sont moins nombreuses. La rivière devient de moins en moins large et l'on retrouve des herbes très hautes sur les berges.

Aspects sensoriels	
Pollution, bruits ou odeurs	- Bruits provenant des infrastructures de transport automobile moins présents
Aspects naturels	
Végétation naturelle ou spontanée : boisés, friches, arborescentes, arbustives ou herbacées	- Végétation naturelle - Herbes hautes et quelques arbres en bordure
Roche ou affleurements rocheux	
Relief et topographie : (plat, pentu), point	- Berges moins abruptes
Autres éléments	- Vue sur la ligne de transport électrique - Rivière moins large que dans l'unité 1 - Présence de méandres - Vue sur quelques bâtiments industriels - Parcours de la rivière plus ou moins sinueux



Alix Tremblay, 2020
(Unité 2) La rivière est moins large, on retrouve plus d'arbres et on a une vue sur la ligne de transport électrique

Alix Tremblay, 2020
(Unité 2) Vue sur des éléments anthropiques comme des industries



LES ENJEUX

Analyse paysagère

Unités paysagères - Unité 3

Cette dernière unité paysagère est caractérisée par la présence importante d'arbres directement en bordure de la rivière et par la faible largeur de la rivière. L'eau devient de moins en moins profonde puisqu'on peut y apercevoir à quelques endroits le fond et des rochers traversent la surface de l'eau (tout dépendant le moment de l'année). On retrouve moins d'herbes hautes en bordure alors que les arbres se retrouvent au-dessus de la rivière créant de l'ombre. Plusieurs troncs d'arbres se trouvent dans la rivière et les berges présentent une bonne intégrité.

Aspects sensoriels	
Pollution, bruits ou odeurs	- Bruits provenant des infrastructures de transport moins présents que dans l'unité 1
Aspects naturels	
Végétation naturelle ou spontanée : boisés, friches, arborescentes, arbustives ou herbacées	- Végétation naturelle - Quelques herbes hautes en bordure, mais surtout beaucoup d'arbres - Sentiment d'être entourée d'arbres (sur les côtés et au-dessus)
Roche ou affleurements rocheux	- L'eau est moins profonde, alors on peut parfois apercevoir les roches au fond de la rivière ou à la surface
Relief et topographie : (plat, pentu), point haut et point bas	- Berges moins abruptes et plus naturels que dans l'unité 1
Autres éléments	- Vue sur les infrastructures de transport automobiles et électrique nulle - Rivière pas très large - Vue sur quelques résidences à travers la végétation tournant le dos à la rivière - Parcours de la rivière très sinueux



Alix Tremblay, 2020
(Unité 3) Rivière moins large



Alix Tremblay, 2020
(Unité 3) Parcours plus sinueux et beaucoup de grands arbres



Alix Tremblay, 2020
(Unité 3) Parcours plus sinueux et beaucoup de grands arbres

Constats : Les différentes unités paysagères présentent différents atouts à exploiter et à prendre en considération lors d'interventions de mises en valeur

LES ENJEUX

Analyse paysagère

Séquence paysagère

De ce fait, ces différentes unités paysagères viennent créer une séquence paysagère lorsqu'elles sont mises une à la suite de l'autre. On remarque donc, si on se promène sur la rivière en partant de l'unité paysagère 1, on commence dans le petit bassin de Laprairie. On commence donc dans une portion qui n'est pas une rivière, mais plutôt un grand étendu d'eau. La transition vers la prochaine unité est marquée par le passage en dessous de l'autoroute 132. Ensuite on se retrouve sur une rivière plutôt linéaire et encadrée par des herbes hautes et des vues sur certains éléments du milieu urbain. Après être passé en dessous du boulevard Taschereau, le parcours devient de plus en plus sinueux, la rivière de moins en moins large, les herbes de plus en plus hautes, les vues sur les éléments du milieu urbain de moins en moins présents et des méandres sont présents. Ensuite, à l'embouchure du ruisseau Saint-Claude, la rivière devient plus sinueuse, moins large et les arbres deviennent très présents et viennent créer de l'ombre. La rivière devient moins profonde alors qu'on peut parfois voir le fond de celle-ci et des troncs d'arbres se déposent dans la rivière. On passe donc d'un grand étendu d'eau, à une rivière linéaire et vers une rivière sinueuse enveloppée par la nature.

Constats : La séquence paysagère est assez intéressante alors que la rivière et ses alentours se transforment au fil du trajet.



Alix Tremblay, 2020
Unité 1



Alix Tremblay, 2020
Unité 2



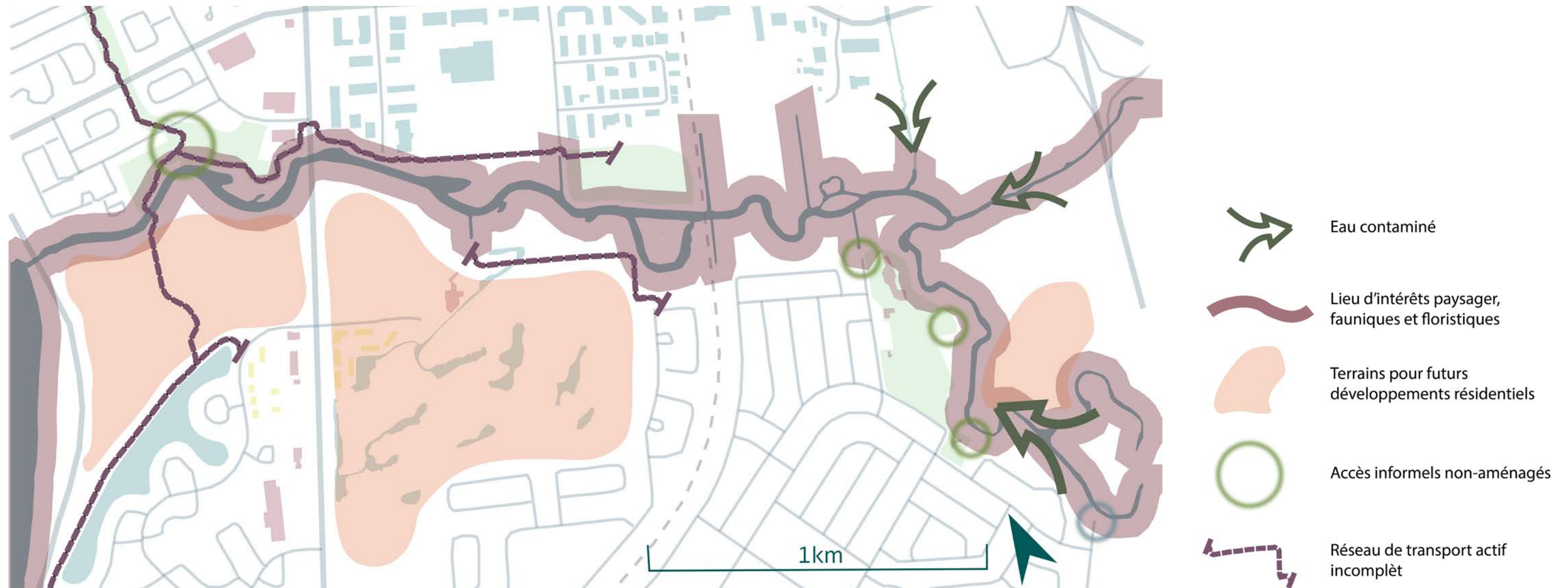
Alix Tremblay, 2020
Unité 3

Sommaire des enjeux

Lors de cette analyse, plusieurs enjeux sont ressortis. D'une part, dans un futur assez rapproché, plusieurs terrains se trouvant en bordure de la rivière Saint-Jacques devraient être développés à des fins résidentiels ou commerciales. Lors de la planification de ces nouveaux développements, les instances municipales devront vraisemblablement prendre en considération la proximité de la rivière. Ensuite, on constate que, bien que les amateurs de plein air soient au rendez-vous, les différentes activités récréatives pouvant être pratiquées ne sont pas nécessairement encadrées. Il n'existe qu'un seul accès aménagé pour les embarcations nautiques au parc Radisson. Quelques parcs se trouvant en bordure de la rivière y donne un accès, mais pas directement. Pour ce qui est des sentiers et pistes cyclables, le réseau longeant la rivière est incomplet et scindé en deux alors qu'on ne peut traverser la rivière qu'à un seul endroit. Finalement, on constate que la mauvaise qualité de l'eau qui se retrouve dans la rivière Saint-Jacques ce qui peut devenir un enjeu pour l'écosystème de la rivière et de ce qui l'entoure.

PROBLÉMATIQUE ET VISION

Schéma de problématique

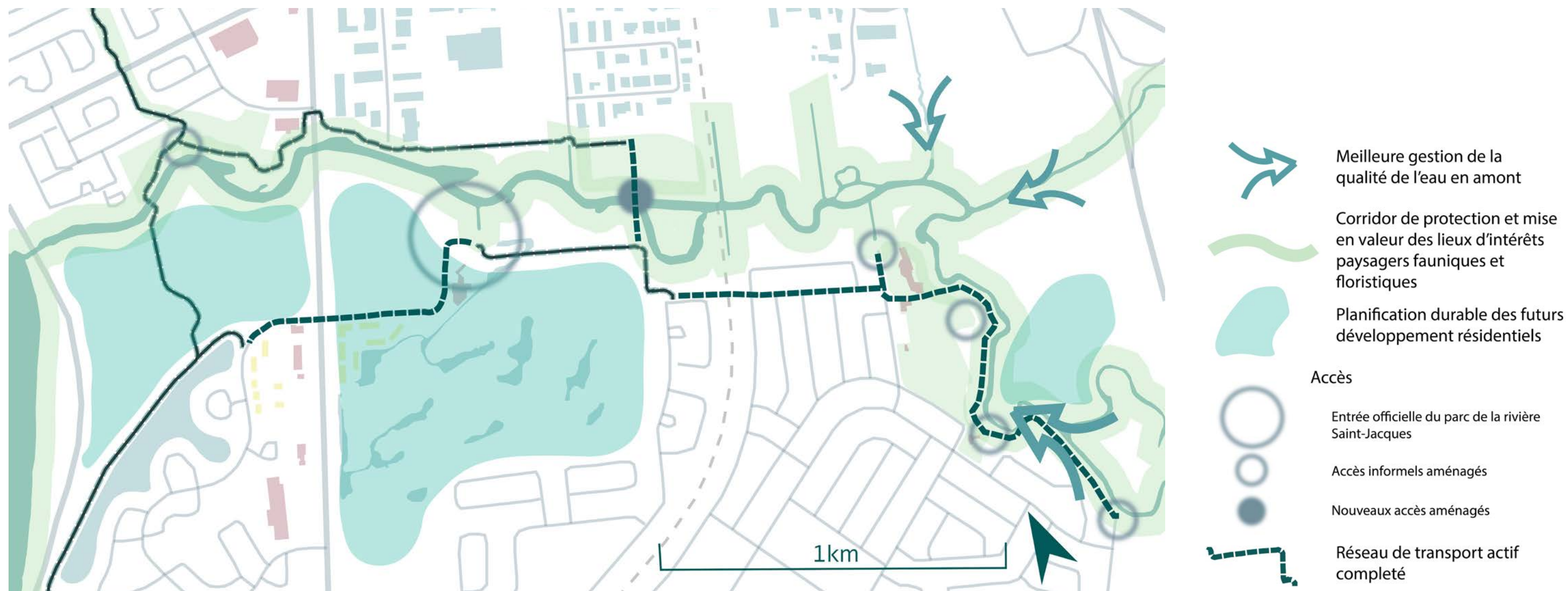


Vision

La rivière Saint-Jacques : un lieu récréotouristique multifonctionnel, accessible et connecté où cohabitent nature et activités humaines.

CONCEPTS ET ORIENTATIONS

Schéma de concepts



Orientations

1. Prendre en considération dans les différents documents de planification pour les futurs développements la proximité avec la rivière Saint-Jacques.
2. Assurer l'aménagement d'une entrée principale au parc et des accès secondaires aménagés
3. Connecter les différents réseaux de transport actif entre-eux et avec les accès aménagés
4. Assurer une meilleure gestion des eaux usées et de la pollution des cours d'eau tributaire de la rivière en amont
5. Assurer la pérennité des différentes espèces floristiques et fauniques

INTERVENTIONS

Plan d'ensemble

C'est en prenant en compte les différents éléments présentés précédemment dans ce rapport que le plan d'ensemble a pu être réalisé. Celui-ci propose une vision d'ensembles des différentes interventions proposées. Puisque le territoire est assez large, les lieux des différentes interventions ont été mis en évidence par des encadrés afin de mieux les repérer. Dans un premier temps, deux interventions sont proposées sur le boulevard Taschereau afin d'assurer la sécurité des usagers du transport actif, mais aussi optimiser leur expérience. Ainsi, on propose une sécurisation de la traverse piétonne, un pont piétonnier au niveau du futur écoquartier TOD et de végétaliser au maximum pour minimiser les vues sur le milieu anthropique et d'assurer une continuité du caractère naturel du circuit. D'autres parts, une entrée principale est proposée avec un pavillon d'accueil offrant des services notamment d'information et de location de matériel récréatif. Un accès direct à l'eau y serait aussi aménagé. Ensuite, la construction d'un pont cyclable et piétonnier est proposée afin d'ajouter un deuxième point de traverse de la rivière. Ce pont serait connecté au réseau de transport actif existant. Afin d'assurer la continuité du réseau actif, des tronçons sont ajoutés dont un traversant un secteur résidentiel de Laprairie et un autre longeant la rivière Saint-Jacques près du parc Émilie-Gamelin. Finalement, dans ce secteur, alors l'on retrouve déjà des accès informels, ceux-ci seraient aménagés avec soit l'ajout d'accès directs à l'eau pour la mise à l'eau des embarcations ou des belvédères pour l'observation et la pêche.

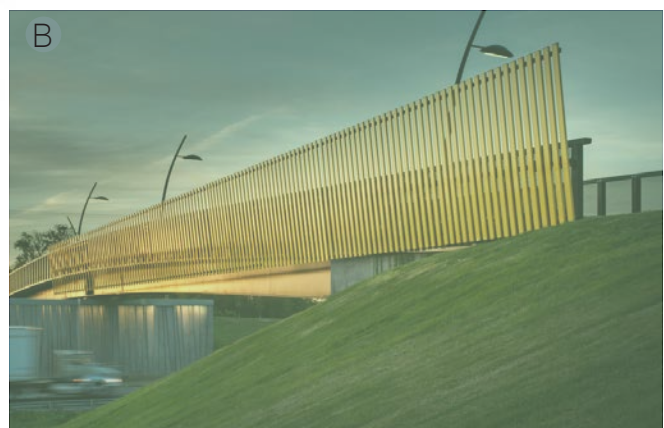
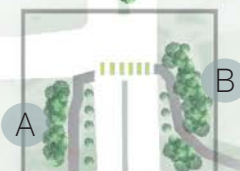


- 1 2**
Sécurité et expérience en transport actif
 - Sécurisation de la traverse de piéton
 - Pont piétonnier
 - Végétalisation
- 3**
Entrée principale du parc
 - Pavillon d'accueil avec services
 - Accès direct à l'eau
- 4**
Pont cyclable et piéton de la rivière
- 5 7**
Sentiers et pistes multifonctionnelles
 - Sentiers longeant la rivière
- 6 8 9**
Accès aménagés
 - Belvédères
 - Accès directs à l'eau
 - Connection avec le réseau de sentiers

INTERVENTIONS

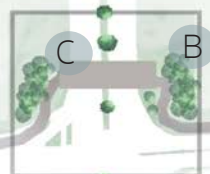
Sécurité et expérience en transport actif

- A Sécurisation de la traverse de piéton
- B Pont piétonnier
- C Végétalisation



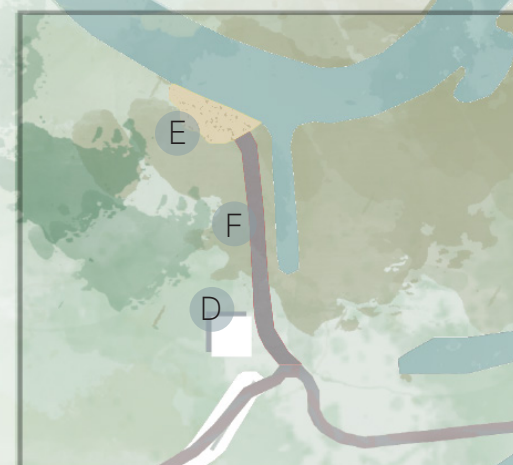
Source: Lemay, 2015
Passerelle piétonne à Candiac
au-dessus de l'autoroute 132

Le boulevard Taschereau est un boulevard assez achalandé pouvant être hostile pour les usagers en transport actif par le flux automobile important, par la largeur de la voirie et par le manque d'encadrement de celle-ci. Puisque dans le parcours proposé, les cyclistes et piétons peuvent traverser cette artère en deux points, il est important d'assurer leur sécurité et la meilleure expérience qui soit. Évidemment, cela commence avec des traverses piétonnes en bonne et due forme avec des feux de circulation prioritaire. Ensuite, à la traverse près du futur écoquartier TOD de Laprairie, un pont piéton est proposé afin de rendre la traversée encore plus sécuritaire et agréable. Cette intervention majeure est proposée en prenant en considération la présence à proximité du terminus d'autobus de Laprairie, le futur écoquartier TOD et la possible arrivée d'un tramway sur le boulevard. Finalement, comme mentionné plus tôt, le manque d'encadrement du boulevard Taschereau est un élément minant à l'expérience du piéton et du cycliste. En effet, les commerces ont de grandes marges avant avec des grands stationnements à l'avant. Ainsi, les usagers du transport actifs ont des vues plus ou moins intéressantes sur divers éléments du milieu anthropique. L'ajout de végétaux permettrait de limiter les vues sur ces éléments anthropiques et améliorer l'encadrement du circuit tout en assurant une continuité dans celui-ci.



Entrée principale du parc

- D Pavillon d'accueil avec services
- E Accès direct à l'eau
- F Point de départ du sentier



Par la suite, une entrée principale pour le parc de la rivière Saint-Jacques est proposée. Celle-ci se trouve dans un endroit stratégique soit près du nouveau écoquartier TOD, près du boulevard Taschereau, près du terminus d'autobus de Laprairie et donnant sur une portion de la rivière avec des paysages intéressants. En effet, il faut savoir que bien qu'au parc Radisson on retrouve un accès direct à la rivière avec une mise à l'eau, cet accès donne sur une portion de la rivière où les vues sur les éléments du milieu anthropique sont nombreuses et la végétation est moins importante. Ainsi, à cet endroit, on propose un

accès direct à la rivière pour notamment la mise à l'eau d'embarcations. Un sentier permettra de se rendre d'une part à la rivière et d'autres parts au nouveau pavillon d'accueil. Ce pavillon d'accueil permettra d'offrir des services aux visiteurs: sensibilisation à la faune et la flore, service de location, etc.



Source: Groupe Geyser, 2017
Pavillon d'accueil au parc Rivière-des-Mille-Îles



Source: Alix Tremblay, 2020
Mise à l'eau pour les embarcations sur la rivière Saint-Jacques
au parc Radisson à Brossard

INTERVENTIONS

Pont cyclable et piétons, pistes cyclable et sentiers multifonctionnelles



Pour continuer, un pont cyclable et piéton est proposé afin d'ajouter un deuxième point de traversée à la rivière Saint-Jacques. En effet, le seul autre endroit où il est possible de traverser la rivière en transport actif se trouve près du parc Radisson. Ainsi, le parcours se retrouve scindé en deux par la rivière. Ce nouveau pont, en plus de permettre la traversée de la rivière, permet la connexion entre les deux réseaux cyclables et de sentiers déjà existants d'une part et d'autres de la rivière. Ainsi, ces deux réseaux pourront former qu'un. Le style proposé pour ce pont est s'inspire du pont Belleau se trouvant au parc national de la Jacques-Cartier, soit avec des matériaux comme le bois laissé au naturel et une architecture simple offrant la meilleure vue possible sur les paysages.

Ensuite, une nouvelle piste cyclable doit être aménagée afin que les usagers puissent se rendre au parc Émilie-Gamelin. Cette piste cyclable se trouve une rue résidentielle. Bien sûr, l'ambiance de cette portion du parcours est complètement différente du reste du parcours qui se trouve en milieux naturels. Il aurait été difficile de continuer le tracé le long de la rivière due à diverses contraintes comme les milieux humides et le chemin de fer. Ainsi, le tracé proposé suit donc celui du boulevard Alizé jusqu'au parc Émilie-Gamelin.

Au parc Émilie-Gamelin, le parcours continue, mais en longeant de très près la rivière Saint-Jacques. Des sentiers informels sont déjà en place alors que l'on peut remarquer des traces de pas dans la neige l'hiver. Ainsi, il s'agit de formaliser ces sentiers ayant des vues imprenables sur la rivière dans une portion où la nature est extrêmement présente. Un sentier en bois est donc proposé. Celui-ci va venir rendre possibles les déplacements en vélo, jusqu'alors impossible dus aux sols humides et protéger la flore qui pouvaient être endommagée par les usagers.



Source: SÉPAQ, 2014
Le pont Belleau au parc national de la Jacques-Cartier



Source: Alix Tremblay, 2020
Sentier multifonctionnel longeant la rivière Saint-Jacques (Sketch)

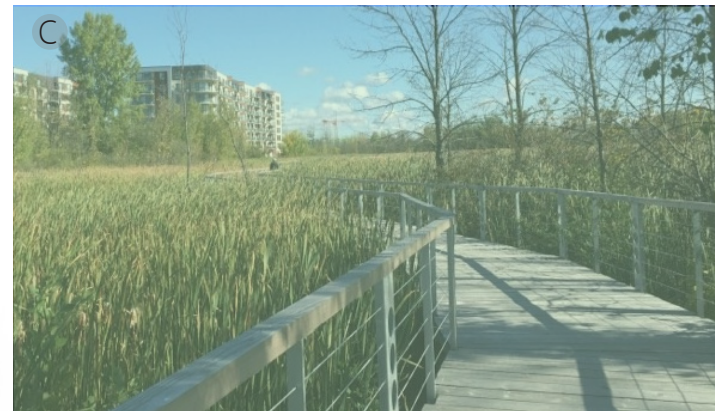
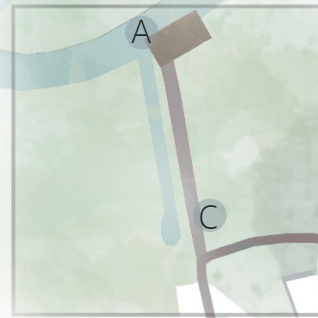


Source:
La seigneurie des Plaines
2020
Piste cyclable
La Seigneurie des Plaines
à Sainte-Anne-des-Plaines

INTERVENTIONS

Accès aménagés à la rivière

Ces trois nouveaux accès aménagés sont en fait des accès déjà existents mais qui, pour l'instant, sont non-aménagés, informels et non inter-connectés par un parcours de sentier. Ce premier accès donne pour l'instant une vue sur un petit ruisseau connecté à la rivière. Toutefois, il est impossible de se rendre à la rivière puisque l'on retrouve un milieu humide en bordure de la rivière avec beaucoup d'herbes hautes. L'aménagement d'une rampe en bois surplombant ce milieu humide est proposé. Cette rampe en bois menerait vers un belvédère pour observer les paysages, la faune et la flore mais aussi pour y pratiquer la pêche. Cette approche serait grandement inspirée des aménagements qui ont été réalisés au parc Strassbourg à Candiac dans le cadre d'une partenariat privé-public où des rampes de bois ont été aménagées au-dessus d'un marais.



Source: Alix Tremblay
Parc Strassbourg aménagé dans un marais, à Candiac

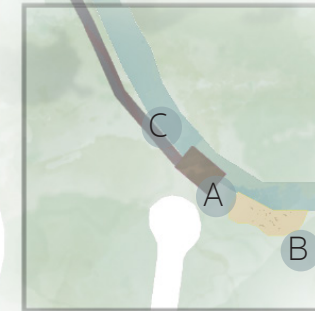
Ensuite, il s'agit d'un accès donnant une vue directe sur la rivière et se trouvant en bordure du parc Émilie Gamelin. De plus, une piste cyclable passe tout près. Toutefois, pour l'instant, l'accès direct à la rivière est assez difficile dû à la végétation. Ainsi, un accès direct est proposé notamment pour faciliter la mise à l'eau des embarcations sans endommager la flore. Bien sûr, cet accès sera connecté avec les autres accès via le sentier en bois longeant la rivière.



Source: SÉPAQ
Mise à l'eau dans le parc nationale des îles de Boucherville

- A Belvédaires
- B Accès directs à l'eau
- C Connection avec le réseau de sentiers et pistes cyclables

Finalement ce dernier accès donne actuellement une vue directe sur la rivière Saint-Jacques. Toutefois, l'accès à la rivière est encore une fois plus difficile dû à la présence importante de végétation. Ainsi, un sentier connecté au reste du réseau est proposé menant vers un accès direct à la rivière pour encore une fois permettre la mise à l'eau des embarcations. Il s'agit aussi de la fin du circuit du parc. Ainsi, un belvédère y serait aménagé pour permettre de se détendre, prendre une pause, pratiquer la pêche ou bien faire l'observation avant de revenir sur ses pas.



Source: SÉPAQ
Belvédère au parc national du Mont Saint-Bruno

Gestion de l'eau et sensibilisation

Évidemment, on dénote des enjeux importants au niveau de la qualité de l'eau de la rivière et quant à la protection et préservation de la faune et de la flore. Dans un premier temps, on propose une meilleure prise en charge des MRC et agglomérations concernées (MRC Roussillon, MRC des Jardins-de-Napierville et l'agglomération de Longueuil) de la gestion de la qualité de l'eau. En effet, bien que celles-ci mentionnent cette problématique dans leurs schémas respectifs, elles doivent être en mesure de transposer ces orientations en règlements et les faire respecter. Il va de même pour les enjeux de bandes riveraines.

Ensuite, la préservation et la protection de la faune et de la flore sont aussi importantes. Ainsi, la mise en place de panneaux d'informations et éducatifs est proposée afin de sensibiliser les usagers à la présence d'habitats fauniques et floristiques à préserver. Bien sûr, les sentiers balisés aideront à la protection de ces habitats alors que les usagers ne pourront plus de promener dans des sentiers informels.

BIBLIOGRAPHIE

Agglomération de Longueuil. (2016). Schéma d'aménagement et de développement. Repéré à https://www.longueuil.quebec/files/longueuil/images/PDF/SAD_Complet_CA-2019-294_FINAL.pdf

Amis du parc national des îles de Boucherville (2016). Bulletin des Amis du parc national des Îles-de-Boucherville. Repéré à <http://amisparcdesiles.ca/fr/bulletin-amis-parc-national-iles-de-boucherville-juillet-2016/>

Communauté métropolitaine de Montréal. (2016). Données géoréférencées. Repéré à <http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire-grand-montreal/produits-cartographiques/donnees-georeferencees/>

Gouvernement du Québec. (2002). Politique nationale de l'eau. Repéré à <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/politique/politique-integral.pdf>

Hydro-Québec. (2016). Aménagements paysagers et récréatifs dans les emprises de lignes de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Repéré à <https://www.hydroquebec.com/data/administrations-municipales/pdf/amenagements-emprises-lignes-transport-2016g1019.pdf>

La seigneurie des Plaines. (2020). Piste cyclable la Seigneurie des Plaines. Repéré à <https://seigneuriedp.org/#photos>

Groupe Geyser. (2017). Pavillon d'accueil du parc Rivière-des-Mille-Îles. Repéré à <https://www.groupegeyser.com/portfolio-item/pavillon-daccueil-du-parc-riviere-des-mille-iles/>

Lemay. (2015). La passerelle piétonne de Candiac parmi les 10 meilleurs ponts au monde. Repéré à <https://lemay.com/fr/collective/la-passerelle-pietonne-de-candiac-parmi-les-10-meilleurs-ponts-au-monde>

Miller et al. (2003). Plan de protection et de mise en valeur de la rivière Saint-Jacques (Longueuil, La Prairie) : Inventaire des aspects biophysiques et humains. Repéré à <http://www.rivierestjacques.com/document/miller-large.pdf>

Ministère du transport. (1985). Réaménagement de la route 104. Repéré à <http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1162961.pdf>

MRC Roussillon. (2017). Schéma d'aménagement et de développement. Repéré à https://roussillon.ca/wp-content/uploads/2018/11/Section-3-SAR-MRC_R187.pdf

MRC Roussillon. (2019). Plan de développement de la zone agricole. Repéré à https://roussillon.ca/wp-content/uploads/2019/06/PDZA_2019_WEB_VF.pdf

MRC Roussillon. (s.d.). Mon voisin le cours d'eau. Repéré à https://roussillon.ca/wp-content/uploads/2019/05/MRC_CoursEAU_Depliant_VF_web.pdf

Municipalité de Sainte-Sophie. (2020). Piste cyclable. Repéré à <https://stesophie.ca/Piste-cyclable>

SÉPAQ. (2014). La réfection du pont Belleau, un projet qui a du flair. Repéré à <https://www.sepaq.com/parcs-quebec/blogue/article.dot?id=080a38cd-e328-47fe-90f5-2eaf9dc08cde>
Stratégie Saint-Laurent. Repéré à <https://www.strategiessl.qc.ca/a-propos/plan-saint-laurent>

Ville de Brossard. (2017). Plan d'urbanisme: annexe A. Repéré à <https://www.brossard.ca/reg-360-annexe-a>

Ville de Laprairie. (2010). Plan de zonage. Repéré à <https://www.ville.laprairie.qc.ca/app/uploads/2018/06/Plansde-zonage.pdf>

BIBLIOGRAPHIE

Ville de Laprairie. (2010). Plan de zonage. Repéré à <https://www.ville.laprairie.qc.ca/app/uploads/2018/06/Plansde-zonage.pdf>

Ville de Laprairie. (2019). Écoquartier TOD de Laprairie. Repéré à https://www.ville.laprairie.qc.ca/app/uploads/2020/02/Ecoquartier_TOD_La_Prairie_sur_le_Parc.pdf

Ville de Laprairie. (2019). La rivière Saint-Jacques sous surveillance. Repéré à <https://www.ville.laprairie.qc.ca/actualite/la-riviere-saint-jacques-sous-surveillance/>

Ville de Montréal. (2011). Plan de concept de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau De Montigny. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/GRANDS_PARCS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN_CONCEPTRDM.PDF

Ville de Montréal. (2011). Coulée verte du ruisseau De Montigny. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7377,94755683&_dad=portal&_schema=PORTAL

Ville de Montréal. (s.d.). Corridor écoforestier de la rivière à l'Orme. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7377,94740033&_dad=portal&_schema=PORTAL

Ville de Montréal. (s.d.). Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/grands_parcs_fr/media/documents/politique_protection_mise_en_valeur_milieux_naturels.pdf

ZIP Ville-Marie. (2002). Table de concertation. Repéré à <http://zipvillemarie.org/?reqp=1&reqr=>

Ville de Montréal. (2008). Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/BUREAU_MTROYAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/REVUE%20DE%20LITT%20RATURE%20ET%20M%20C9THODOLOGIE_D%20C9C%202008.PDF